

Le cercle des conférences de la Haute-Gruyère [suite et fin]

Autor(en): **Right, All.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise
d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **33 (1904)**

Heft 20

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1038773>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tions. Ce que je propose n'est en somme pas autre chose que la mise en valeur des professions, par l'organisation de l'offre et de la demande de travail, par le relèvement du salaire, par la diminution des exploitations et des abus, par la protection efficace et étendue, accordée à l'ouvrière fribourgeoise, quelles que puissent être les lois de sa destinée vagabonde, non seulement sur la terre natale, mais jusque dans les plus lointaines contrées.

Faire que le travail soit productif dans le pays, tarir par conséquent les sources vives de l'émigration, c'est correspondre aux fins de toute notre législation scolaire et professionnelle ; voilà pourquoi la question soulevée par moi ne me paraît pas trop déplacée dans le cadre de nos discussions habituelles. Voilà pourquoi j'espère, Mesdames et Messieurs, que vous daignerez la prendre en sérieuse considération.



Le cercle des conférences de la Haute-Gruyère

(Suite et fin.)

II. Activité du cercle des conférences de la Haute Gruyère en 1903-1904.

Sous la présidence de M. Collaud, président, les instituteurs de la Haute-Gruyère se sont réunis en assemblée pédagogique, le 16 décembre 1903 au Pâquier, le 13 janvier 1904 à Lessoc et le 19 mai à Montbovon.

Le Pâquier. — M. Bourdilloud supporte courageusement le poids et la chaleur du jour.

En un tour de main lesté, M. Collaud exécute l'entrée en matière par quelques phrases laconiques mais bien appropriées à la circonstance. Il indique l'endroit précis où se trouve l'école d'aujourd'hui sur la mappemonde pédagogique. Ses remerciements à M. l'Inspecteur sont gentiment tournés ; il décerne à son secrétaire un brevet d'éloquence qui le hisse sur le même perchoir que Démosthènes et Mirabeau. Il n'y aura jamais trop d'hommes célèbres ! ..

Le protocole, très bien tenu par M. Lanthmann, est clair et concis, toutes qualités qui font absolument défaut à son successeur lequel chausse encore les métaphores déjà éculées du temps de Cicéron.

M. l'Inspecteur insiste encore auprès du Comité afin que les convocations parviennent au moins 8 jours avant la séance ; il importe que les matières à enseigner puissent faire l'objet d'une étude sérieuse de la part des maîtres et que ceux-ci aient le temps de fourbir leurs armes et de se préparer à la lutte.

Selon M. Jaquet, l'état de la Caisse et la comptabilité en partie trouble méritent la sollicitude de chacun. MM. Lanthmann et Collaud estiment que si le coffre-fort de la conférence n'est pas aussi solidement calé que celui de la Banque de France, son existence n'est pas un mythe et les comptes existent en bonne et due forme.

Les leçons données de 1 à 4 h. ont servi de tremplin aux confé-

renciers qui ont épluché les procédés, sondé les méthodes et épuisé les questions.

Ordre du jour de la séance.

Heures	Cours supérieur	Cours moyen	Cours inférieur
1 — 1 1/2	Calcul oral	Calcul oral	Bible
1 1/2 — 2	Histoire sainte	Histoire sainte	Intuition
2 — 2 1/2	Lecture	Rédaction	»
2 1/2 — 3	Calcul écrit	Correction	Calcul oral
3 — 3 1/2	Ecriture	Ecriture	
3 1/2 — 4	Civilité	Civilité	

Comme nous l'avons dit, ces leçons ont été suivies de très près ; pesées et soupesées elles ont fait l'objet d'une longue discussion à laquelle tous les membres de la conférence ont pris part. Il ressort de la critique un peu onduleuse dans sa marche et saccadée dans son allure que la classe a été bien conduite. Le ton du maître aurait gagné à être plus haut. La discipline est militaire sans raideur ; les grincheux voudraient la remplacer par une autre plus paternelle.

La dernière leçon a été, pédagogiquement parlant, excellente ; chacun se déclare satisfait.

Parmi le fatras des questions administratives, nous en cueillons une qui mérite les honneurs de la publicité.

La maison d'école du Pâquier est, vue de loin, d'une prestance majestueuse ; ses dimensions semblent très respectables mais, le le seuil franchi, on grimpe un escalier étroit et raide (50 %) ; on longe un corridor qui paraît monté en plaque de chocolat et finalement on pénètre dans une salle noire dont le plafond vous écrase. Près de la fenêtre le fourneau fume tranquillement sa pipe sans s'inquiéter le moins du monde des politesses qui sont dues à la plus belle partie du corps enseignant et sans se soucier des effets sternutatoires qu'il impose à tout le monde.

L'éclairage est cependant bon, mais on regrette de voir encore figurer quelques bancs qui ont dû, sans nul doute, faire partie de l'arche de Noé !

Ce tableau quelque peu grotesque mais très fidèle nous inspire un sentiment de compassion pour le maître et les élèves.

La conférence est réjouie par une nouvelle aussi riche qu'inattendue : on parle de la construction d'un petit palais scolaire ! Heureux maître, heureux moutards ! que le luxe de votre nouvelle demeure n'altère pas votre simplicité de bon aloi et surtout qu'il n'excite pas notre convoitise.

Parmi les autres poissons qui nagent dans l'océan des choses administratives, permettez que nous en pêchions un qui ne nous paraît ni goujon, ni barbot ; il est plein d'arêtes.

Le dédoublement des classes se fera-t-il par cours ou par sexe ? Entre M. l'Inspecteur et M. Jaquet s'établit une discussion intéressante. Il ressort de ce tournoi oratoire que la théorie sur la matière est le champ où fleurissent les roses et que la pratique n'est qu'un terrain hérissé d'épines. Il a été conclu par un point d'interrogation.

Lessoc — Comme au Pâquier, rangs compacts, soldats bien disciplinés puisque chacun répond à l'appel et à l'heure militaire.

Les leçons prévues à l'ordre du jour ont été données par M. Vionnet et la leçon d'application par M. Pasquier, à Gruyères. Elles ont passé au creuset purificateur de la critique. Ajoutons à la louange

des deux maîtres que le métal précieux l'emporte sur les paillettes. En pilote habile, M. Collaud, président, dirige sa barque sur une mer légèrement houleuse et, malgré la vague de fond, l'esquif arrive à bon port.

La lecture du procès-verbal est ponctuée de joyeuses acclamations, de rires mal contenus qui accusent l'insuffisance du rédacteur dont la vertu littéraire est branlante comme une dent creuse. Le protocole est cependant approuvé.

L'enseignement donné à Lessoc prouve que le maître se connaît, qu'il connaît son petit monde qui agit, parle et pense sur un mot ou sur un signe. Notons, en passant, un point qui mérite l'attention des instituteurs. On a beaucoup loué le mode d'emploi des moniteurs auxquels on ne confie que des répétitions, jamais dans les cours élémentaires, mais bien dans les degrés moyen et supérieur, malgré l'usage contraire encore admis par-ci, par-là.

La critique a encore fait quelques sauts de carpe qui font songer aux légendaires voyages de Töpffer.

La leçon d'application, selon les vues de M. Oberson, inspecteur, doit attirer tous les regards ; elle doit concentrer en soi tout l'intérêt des maîtres et, les conférences régionales doivent la considérer comme l'âme de la séance ; elle doit être une clef de voûte pour l'enseignement.

Le sujet développé à Lessoc par M. Pasquier était puisé dans les branches civiques ; « Le Conseil communal et sa nomination ».

M. Lanthmann à Neirivue et le maître désigné produisent l'un et l'autre un plan de la leçon. Ces canevas sont examinés sous toutes leurs faces ; ils sont reconnus bons, tous deux et, en votation définitive, celui de M. Pasquier l'emporte. La leçon est donnée d'une façon très satisfaisante. M. l'Inspecteur affirme qu'elle fera époque car elle a été méthodique, intuitive, vive et donnée selon les principes de l'enseignement concentré. Les élèves ont pris dans l'action une part très active. L'étude des branches civiques ne peut se faire autrement car nous tomberions dans la routine et nous errerions dans le royaume des utopies.

La salle d'école de Lessoc, pimpante et coquette avec son matériel neuf, se présente fort bien. Sont très remarquables les bancs Pharisa et Jaquet, le musée scolaire et le pupitre. Aucun de ces trois articles ne réunit les qualités requises pour être présentés comme modèle du genre. Nous apprenons avec plaisir que l'autorité s'occupe de doter nos classes d'un mobilier qui fera les délices des maîtres puisqu'il sera bâti selon les exigences du confort et les règles de la pédagogie.

M. l'Inspecteur attire l'attention des instituteurs sur quelques articles du Règlement général :

1^o La date de l'ouverture du cours de perfectionnement.

2^o L'état nominatif des élèves et l'horaire de ces séances à lui adresser.

3^o Le visa des tableaux de la progression par le président de la Commission scolaire.

4^o L'expédition des livrets-scolaires selon les prescriptions de la Direction de l'Instruction publique et non d'après l'idée de chacun.

5^o La défense d'introduire des abus en matière administrative.

Enfin M. Collaud, président, nous donne la clef des champs. On s'ensert, le croirait-on, pour verrouiller la porte de l'établissement communal. Péché véniel à l'extrême si l'on considère une séance aussi

longue et aussi laborieuse que celle que nous venons de nous offrir.

Chacun rentre la jambe leste, l'esprit libre et la conscience légère.

Montbovon, 19 mai 1904. — M. Lanthmann, vice-président, ayant glissé comme une aiguille on ne sait trop par quelle fissure, il s'ensuit que M. l'Inspecteur remplit les fonctions de président.

L'assemblée se réjouit de la présence inespérée mais très heureuse de M. Currat, le vaillant inspecteur de la Veveyse. Il a eu l'amabilité de partager les travaux de la conférence en prenant une part très active à la discussion des leçons. Son sens pratique, sa longue expérience et ses lumières jointes aux sages conseils et aux bons avis de notre cher inspecteur ont singulièrement contribué au succès de la journée.

La séance s'est ouverte à 8 1/2 h. du matin. L'appel nominal signale deux absents dont les places vides sont fort bien remplies par Mesdemoiselles les institutrices de Montbovon et d'Albeuve.

En considérant la manière dont l'ordre du jour a été interprété, en examinant aussi l'application rigoureuse des meilleurs principes pédagogiques mis en œuvre, la dignité et le savoir-faire dont M. Collaud a fait preuve, nous affirmons que la conférence de Montbovon a été une séance académique. Toutes les leçons ont eu le don de plaire et les quelques critiques de détail ne sont que des infusoires inoffensifs et de quantité fort négligeable.

M. Gillet, J., président de la Commission scolaire de la localité, a poussé l'amabilité jusqu'à nous offrir la fine fleur des flacons poudreux qui ornent sa cave pour arroser les provisions de table aussi exquisés qu'abondantes. Nous croyons ne pas nous mettre le doigt dans l'œil en affirmant que ce cas est unique dans les annales de notre cercle de conférences ; il mérite d'être mis en lumière et dans le cadre qui lui convient. M. Gillet est une providence scolaire, une âme noble, un cœur généreux. En face de cette esquisse trop lestement crayonnée d'autres personnages s'écrieront à l'instar du Corrége : « Auch' io son' presidenta »

La salle d'école est sombre ; maître et élèves vivent ici comme les anchois dans leur tonneau, mais une bonne fée viendra avec sa baguette et le palais scolaire tant rêvé dressera au soleil ses façades étincelantes et ses superbes colonnades.

La critique des leçons a été écourtée pour donner suite à un projet du Comité qui comportait une course aux Avants avec dîner sur l'herbette. Si l'on considère les multiples attirances du *M.-M.* et les conditions de la promenade, nous pouvons féliciter le Comité pour sa géniale proposition, mais nous avons compté trop légèrement sur le soleil et le vert gazon qui nous refusèrent catégoriquement leur gracieux concours, tandis que dame « Lapluie » sans invitation aucune, nous prend au départ, nous suit comme un caniche et revient en gare de Montbovon, oh ! la mégère !

La gaité la plus communicative n'a cessé de régner durant le parcours ; que de sagesse dans ces rires, que de raison dans ces innocentes folies.

L'hôtel Cardinaux nous offre gracieusement l'hospitalité. Des profondeurs mystérieuses des sacs ventrus on extrait des victuailles non moins mystérieuses quant à leur provenance, mais succulentes sous la dent active. Encore un chaleureux merci à MM. Gillet, Lanthmann et Collaud, muets comme des poissons sur la question

« des origines » mais très éloquents lorsqu'ils prononçaient l'ordre fameux : Sésame ouvre-toi ! »

La tonnelle de M. Cardinaux embaumée de la pénétrante senteur des narcisses a tressailli comme tous les cœurs sous la parole captivante de M. Oberson, inspecteur. Les accents pleins de cordialité de M. Currat ont été vivement acclamés. M. Pasquier répond aux amabilisés des deux orateurs qui ont eu l'un et l'autre des paroles trop flatteuses pour le Cercle des conférences de la Haute Gruyère.

A l'Hôtel de Jaman, séance de relevée agrémentée de chœurs à quatre voix, de duos, solos, morceaux de piano, de flûte, d'orchestre; oui, d'orchestre car, on ne se mouche pas du coude dans le haut pays qu'on le sache bien et tant pis pour les jaloux. Un souvenir amical à MM. Deschenaux appointé et Plancherel gendarme, qui ont bien voulu partager le verre de l'amitié tout en veillant sur nos précieuses existences.

Monsieur le Rédacteur, je sais que vous détestez les tartines mais, comme tout le monde, vous avez bien sûr quelques péccadilles à expier, je vous oblige à la pénitence; ce sera une fois pour toutes mais sans rancune, je vous prie.

Aux lecteurs toutes mes excuses.

ALL. RIGHT.

BIBLIOGRAPHIES

I

Revue de Fribourg. — *Sommaire du numéro d'octobre.* — Maurice Masson: La poésie de Lamartine et son principe d'évolution. — Lucien Palé: Deux sonnets. — Paul de Courson: La vénérable Abbaye de la Maigrange — Gonzague de Reynold: Jean-Jacques Rousseau et ses contradicteurs. — J. Dalemont: Chronique sociale. L'enseignement professionnel. — A travers les revues. — Notes et nouvelles.

II

Travaux d'élèves exposés au Palais de l'Université, à Berne, pendant le Congrès. Nous avons le plaisir d'annoncer à nos chers lecteurs que les richesses de l'exposition de dessin ouverte pendant le Congrès ne sont point dispersées.

Le Musée pédagogique suisse de Fribourg a reçu la splendide collection de travaux d'élèves des *Public Schools* de Springfield (150 planches) — celle non moins intéressante de la *Training School* de Hyannis Mass, avec une collection d'objets en vannerie, — la collection de travaux d'élèves exécutés dans les écoles publiques de New-York, sous la direction de M. James A. Haney, inspecteur des écoles publiques — les 14 planches de composition décorative exécutées par les élèves de M. Arthur W. Dow. — Le même établissement a reçu aussi de M. Segerborg la collection de travaux exécutés par les élèves d'écoles suédoises et montrant la méthode en usage dans ce pays; un tableau (Eléments de botanique appliqués aux arts industriels) par le Frère Fidèle-Gabriel de Lille; le perspectographe de M. Carriage et les spécimens des célèbres planches à dessin Senée, à baguettes compressibles et à ressorts invisibles pour tendre le papier sans le coller, éditées par le *Moniteur du dessin* de Paris.